

VERSION LATINE

ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

M. de Franchis, J.-C. Jolivet, V. Naas, E. Wolff

Coefficient : 3 ; Durée : 4 heures

La version commune était cette année tirée du *De Natura Deorum*, livre 3, chapitres 83 à 84. Cet ouvrage, composé par Cicéron en 45, expose sous forme de dialogue les conceptions théologiques de trois grands courants philosophiques : stoïcien, épicurien, académicien. Le dialogue est censé se dérouler à Rome en 76 et les interlocuteurs en sont le stoïcien Q. Lucius Balbus, l'épicurien C. Velleius et l'académicien C. Aurelius Cotta. Après avoir présenté la théologie épicurienne et la théologie stoïcienne dans les livres 1 et 2, Cicéron expose le scepticisme des académiciens dans le livre 3. Le passage qui nous occupe s'inscrit dans une suite d'exemples relatifs au lieu commun du malheur des bons et du bonheur des méchants. L'impunité dont jouit Denys l'Ancien (vers 432-367), en dépit de ses multiples sacrilèges, est l'occasion d'un développement anecdotique sur ses sacrilèges, qu'il agrémente de bons mots ; on pourra noter que ce tableau du bonheur de Denys s'oppose à celui des malheurs du tyran de Syracuse, figurant dans le livre V des *Tusculanes*. Redoutable despote, mais homme de culture et amateur de belles lettres, dont la cour attirait philosophes –Platon s'y rend en 388-, écrivains et poètes, Denys l'Ancien était encore réputé pour son esprit ; Plutarque a d'ailleurs recueilli quelques-uns de ses bons mots dans ses *Apophtegmes de Rois et de Généraux* (175c – 176c).

S'agissant d'un développement narratif au style sobre et clair, la version ne présentait pas de difficulté, en dehors, peut-être, d'un point un peu délicat de la syntaxe des relatifs. D'excellentes copies ont montré que le texte était parfaitement à la portée d'un élève de khâgne.

Au début du passage, on constatait l'emploi classique du *cum historicum*, fréquent dans les narrations cicéroniennes et qui revient d'ailleurs dans le passage. Sa traduction par une conjonction de cause ou de concession, si elle n'était pas absurde, faussait le sens.

Dans la deuxième phrase, l'expression *cursum teneret* marquait simplement l'idée de tenir sa route, maintenir son cap. La question posée par Denys à ses compagnons était introduite par la particule enclitique *-ne* qu'il ne fallait pas traduire comme s'il s'agissait de *nonne*. La proposition interrogative indirecte dépendant de *uidetis* était introduite par *quam*. Cet interrogatif portait sur l'adjectif *bona*, ce dont la traduction devait rendre compte, d'une manière ou d'une autre. *Sacrilegis* était bien sûr un datif. Le terme *sacrilegus* est plus fort que, par exemple, *impius* et il était souhaitable de ne pas en atténuer le sens.

Dans la phrase suivante, il était préférable de considérer le groupe *homo acutus* comme une apposition, plutôt qu'un sujet. La subordonnée *cum bene planeque percepisset* était un peu plus délicate à comprendre ; il était en effet nécessaire de suppléer un complément d'objet comme *id* ou *rem*, l'idée étant que Denys avait parfaitement compris l'indifférence des dieux, ou du moins la parfaite impunité dont ils laissaient profiter les esprits forts. Il fallait enfin veiller à traduire précisément *eadem*.

Dans la phrase introduite par le relatif de liaison *qui*, la préposition *ad* ne pouvait se traduire par « vers », « à proximité de » ou encore « sur », mais signifiait tout simplement que Denys faisait aborder sa flotte (et non pas son navire) sur les côtes du Péloponnèse. Le pronom *ei*, datif souvent mal identifié, reprenait ici bien sûr Jupiter ; *grandi pondere* était un ablatif de qualité. La proposition relative introduite par *quo*, ablatif de moyen dont l'antécédent était *amiculum* comportait la forme syncopée *ornarat* qu'il fallait rendre correctement. Le groupe *e manubiis Carthaginensium* signifiait littéralement « à partir des dépouilles prises aux Carthaginois ». Le groupe *in eo* renvoyait à Jupiter et l'adverbe *etiam* portait sur le verbe *cauillatus est* qui introduisait une proposition infinitive : « il dit en plaisantant que... ». Celle-ci comportait un balancement *aestate / hieme* facile à identifier. Les deux adjectifs attribués du sujet *graue* et *frigidum* se répondaient également, *graue* étant à entendre dans un sens concret. Dans la suite, le datif *ei* renvoyait toujours à Jupiter et le neutre *id* reprenait *amiculum* ; la préposition *ad* dans le groupe *ad omne anni tempus*, signifiait « pour » ou « adapté pour ».

Le pronom masculin *idemque* qui introduisait la suite devait être rendu précisément. La suite de la phrase comportait un style indirect dépendant de *iussit* sans autre verbe déclaratif ; il était nécessaire de marquer ce style indirect dans la traduction. La proposition infinitive dont le verbe était l'impersonnel *conuenire* avait pour sujet une autre infinitive, *barbatum esse filium*.

La phrase suivante comportait une des seules difficultés syntaxiques de la version. Si le sens était globalement clair, il fallait néanmoins rendre compte, dans la mesure du possible, du phénomène grammatical dont il s'agissait. La règle en cause concerne les propositions relatives avec rupture de construction, ce que les grammaires scolaires illustrent la plupart du temps avec l'exemple *Sunt artes quas qui tenent eruditi appellantur*, où le pronom relatif *quas* introduit, en tant que subordonnant, le verbe *appellantur* alors qu'il joue, dans le même temps, le rôle de complément d'objet du verbe *tenent*, lui-même introduit par *qui*. Le relatif *quibus* avait donc ici pour antécédent *mensas aureas*. *In quibus*, en tant que locution de subordination, introduisait le verbe *dicebat*, mais, en tant que complément de lieu, se rattachait à *inscriptum esset*. Ce verbe, pour sa part, était introduit par la conjonction causale *quod* et il fallait en outre remarquer que celle-ci était au subjonctif (« sous prétexte que »). Il était bien évidemment impossible de transposer directement une telle structure en français. Le plus simple était de couper la phrase et de traduire comme si *quibus* était un relatif de liaison. La tournure *more ueteris Graeciae* ne posait pas de difficulté à condition de ne pas rattacher *ueteris* à *more*. Quant au groupe *BONORVM DEORVM*, c'était l'idée de propriété du génitif de possession, et non pas l'idée d'offrande, que la traduction devait faire ressortir. En dépendance de *dicebat*, la proposition infinitive s'organisait autour de *uelle* et l'ablatif *bonitate* était le complément d'objet de l'infinitif *uti*. Il était bien venu de rendre le jeu de mots de Denys à travers l'écho *BONORVM / bonitate*.

On retrouvait ensuite le pronom masculin *idem*, déjà rencontré, renvoyant à Denys. Le génitif *simulacrorum* renvoyait bien sûr aux statues des dieux et se rattachait au complément de moyen du verbe *sustinebantur* à l'ablatif : *porrectis manibus*, « les mains tendues ». Le pronom de rappel *eaque* reprenait bien sûr, mais au neutre pluriel (« ces objets », « ces biens »), les féminins *Victoriolas, pateras coronasque*. Les propositions infinitives s'inscrivaient ensuite dans le cadre d'un style indirect libre, retranscrivant un énième bon mot de Denys ; il convenait, là encore, d'en rendre compte par des guillemets, une incise, ou un autre moyen. *Stultitiam* jouait ici le rôle d'attribut du sujet, le sujet de *esse* étant le groupe à l'infinitif *ab iis porrigentibus et dantibus nolle sumere*. Là encore, la maîtrise de la syntaxe des propositions relatives s'avérait nécessaire ; il fallait d'une part bien opérer le rattachement de *iis*, antécédent postposé, à *quibus*, relatif, d'autre part correctement identifier la fonction respective des deux groupes prépositionnels *a quibus* et *ab iis*, le premier complétant

precaremur (demander en prière à quelqu'un), le second, *sumere* ; le français ne supporte pas une telle postposition de l'antécédent et l'on devait s'orienter vers une traduction du type « refuser de prendre (ou recevoir) des mains de ceux (*ab iis*) auxquels (*a quibus*), etc. ». Les participes *porrigentibus* et *dantibus* étaient apposés au pronom *iis* et le plus simple était de les traduire par des propositions temporelles ou adversatives.

L'avant-dernière phrase comportait l'impersonnel *ferunt*, « on rapporte ». Une légère difficulté se posait quant au rattachement du participe *sublata*, car il était possible de comprendre - ce n'était pas absurde -, *haec quae dixi sublata <esse> de fanis*. Mieux valait toutefois considérer que la relative *quae dixi* formait une incise et comprendre *sublata* en apposition à *haec*. En revanche, il fallait sans hésitation rattacher *in forum* à *protulisse*, dont le sujet était *eumdem*. *Exactaque pecunia* formait un ablatif absolu, « une fois l'argent rentré ». *Edixisse*, sur le même plan que *protulisse*, signifiait exactement « ordonner par une proclamation officielle », la valeur jussive de la construction avec *ut* était nettement indiquée par le dictionnaire. Le relatif *quod*, complément d'objet de *haberet* était à rattacher à *id* ; le subjonctif imparfait, dans cette proposition, suivait régulièrement la concordance des temps après un verbe introducteur au passé, *edixisse*. *Quidque* pouvait poser une légère difficulté morphologique, puisque, pour la forme adjectivale, on attendrait plutôt *quodque*. Il fallait de toute façon rendre la valeur distributive classique de *suus* en lien avec *quisque* et non pas considérer *suus* comme signifiant « son propre », ce qui supposait un mauvais référent.

La courte phrase de conclusion ne posait aucune difficulté ; il fallait seulement être attentif à la construction en chiasme *impietatem in deos / in homines iniuriam* et se rappeler qu'*iniuria* est un faux ami signifiant « injustice », et non pas « injure » ou « outrage ».